

## Étang qui se bouche

***Ma propriété boisée comporte plusieurs étangs dont un très ancien (le plus grand) qui est envahi par la végétation et a beaucoup diminué en surface. Que puis-je faire sans engager de travaux colossaux? (Mme. S - Sologne du Cher)***

### 1/ Prévoir la vidange hivernale

Elle permet d'abaisser le niveau d'eau pour réaliser les interventions nécessaires: entretien des ouvrages, nettoyage des berges... L'idéal est de la programmer régulièrement (tous les 5 ans). Veillez aussi à respecter la réglementation en vigueur<sup>(1)</sup>.

### 2/ Mettre en lumière les berges

Couper les arbres dont les feuilles tombent dans l'eau et créent une accumulation de matière organique qui favorise l'envasement de l'étang. Le saule, lui, nécessite l'arrachage des souches (à la pelle mécanique) pour éviter l'apparition de rejets sur les racines. En cas d'impossibilité, les couper régulièrement.

### 3/ Laisser la vase se minéraliser

Pour cela, un « assec » est nécessaire: on laisse l'étang vide pendant un an et la végétation s'y développe. Si elle devient trop importante, notamment par prolifération du saule, elle est éliminée par girobroyage avant la remise en eau.

### 4/ Assurer le remplissage de l'étang

Faites des éclaircies dans les parcelles alentours pour que les arbres « pompent moins », en conservant les troncs à l'ombre pour éviter leur dessèchement en cime. N'oubliez pas d'entretenir les fossés d'alimentation, sans les sur-creuser. Ces opérations bénéficieront à toute la propriété.

Grégoire THAUVIN



*Etang mis en assec avec arrachage des saules en bordure et reprofilage de la digue.*

En Sologne votre étang peut abriter des habitats ou espèces de la Directive Natura 2000. Si c'est le cas, en signant un Contrat vous bénéficierez d'aides pour l'entretenir. N'hésitez pas à demander conseil.

Pour vous informer une réunion est organisée le **25 octobre** (voir page 10).

*Laurence PLAIGE  
Technicienne au CRPF*

### **Contact:**

**Grégoire THAUVIN (CRPF): 02 38 53 65 10 - 06 46 04 24 39**  
**[gregoire.thauvin@crpf.fr](mailto:gregoire.thauvin@crpf.fr)**

*(1) voir la notice de la MISEN 18 (Mission InterServices de l'Eau et de la Nature) « La vidange d'étangs » sur [www.mise.cher.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.mise.cher.equipement-agriculture.gouv.fr) (rubrique Dossiers: Plans d'eau)*